

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE
Projet d'aménagement de l'aire de jeux et sécurisation des
circulations
Hameau de la Paute – Jeudi 18 juin 2026

Participants

Environ quarante personnes présentes

Étaient présents :

- Jordan Gouillard, élu de la commune ;
- Frédéric Duroule, élu de la commune ;
- Janice GAYRAUD, élue de la commune ;
- Manon Vergnes, DSTA/ DGS de la commune.
- Clément Adeline, maître d'œuvre de l'opération ;

Présentation du projet

Le maître d'œuvre a présenté les plans du futur aménagement de l'aire de jeux ainsi que les différentes pistes de réflexion visant à améliorer la sécurité des déplacements dans le hameau, notamment au niveau :

- de la rue de la Chapelle ;
- de la rue des Écoles ;
- de leur intersection avec la RD 526 en provenance du col d'Ornon

Cette présentation a permis d'échanger avec les habitants sur les enjeux du projet, de recueillir leurs observations et de répondre à leurs interrogations.

Principales observations des habitants


Dans l'ensemble, les personnes présentes ont accueilli favorablement le projet et ont salué la volonté de la commune de créer un espace de vie destiné aux familles. Elles ont toutefois formulé plusieurs remarques et propositions d'amélioration.

Aire de jeux

Les habitants estiment que la surface prévue d'environ 110 m² apparaît trop limitée au regard :

- du développement du hameau ;
- de l'augmentation du nombre de familles ;
- des besoins futurs des enfants.

Ils souhaitent également que les équipements soient conçus de manière inclusive afin que tous les enfants puissent les utiliser, y compris ceux en situation de handicap.

 **Réponse de la mairie : Une clause sera insérée dans le cahier des charges pour les équipements de jeux. A voir ensuite les propositions faites par les fournisseurs. Il est rappelé également que le projet initial lié aux subventions RTE était sur cette surface. Le montant de l'aire de jeux seule s'élève déjà à 100 000 € HT.**

Aménagement des espaces

Concernant le reste de la parcelle, plusieurs propositions ont été formulées :

- végétaliser largement les espaces ;
- planter des arbres afin de créer des zones d'ombre ;
- installer des tables et des bancs favorisant les rencontres et la convivialité.

Les habitants ont également proposé la création d'un abri couvert, qui pourrait être utilisé aussi bien par les jeunes que par les familles, permettant de bénéficier d'un espace ombragé en été et d'un refuge en cas d'intempéries.



Réponse de la mairie : l'abri sera impossible car la zone est inondable. L'aménagement de la parcelle sera réalisé mais peut être dans un second temps, selon le cout et les finances de la collectivité.

Sanitaires

Les avis divergent sur l'intérêt d'avoir un tel équipement au centre du hameau, au risque de créer un appel d'air et de devenir un lieu de pause touristique.



Réponse de la mairie : Seules les réservations seront installées. Le choix n'est pas acté, à ce jour.

Arrêt de bus, stationnement, circulation et sécurité

Plusieurs habitants souhaitent qu'une réflexion soit engagée sur le déplacement de l'arrêt de bus actuellement situé devant certaines habitations.

Ils soulignent également le manque de places de stationnement, notamment lors d'accueil de groupes scolaires pour la géologie

La question de la sécurité routière a constitué un sujet majeur des échanges.

Les habitants souhaitent que des aménagements permettent :

- de réduire la vitesse des véhicules traversant le hameau ;
- de sécuriser les déplacements des piétons, et plus particulièrement ceux des enfants ;
- d'améliorer les déplacements au centre du hameau ;
- de faciliter les manœuvres et les arrêts des bus scolaires afin de renforcer la sécurité des élèves.



Réponse de la mairie : Le projet présenté ne concerne que cette partie du hameau et n'a pas pour finalité de revoir les sens de circulation de manière globale au sein du hameau. Ce style de réflexion prend du temps et nécessite une phase de concertation, avec habitants et les différents gestionnaires de voirie, plus importante. Elle pourra être initiée au moment des travaux des nouveaux projets de constructions portées par Isere Habitat. La région va être contactée pour connaître les contraintes des bus scolaires et trouver l'emplacement idéal pour l'arrêt de bus. La signalétique horizontale et verticale sera revue lors du chantier.

Calendrier prévisionnel

Les habitants ont interrogé la commune sur le calendrier de réalisation du projet.

Il leur a été indiqué que tout est mis en œuvre afin de lancer le marché de travaux dans les meilleurs délais. Sous réserve des délais liés à la consultation des entreprises et à l'attribution du marché, les travaux pourraient être réalisés entre la fin de l'année 2026 et le début de l'année 2027.

Demandes relatives au cadre de vie

En marge des échanges sur le projet, deux demandes portant sur des interventions du quotidien ont été formulées :

- déplacer la jardinière fleurie actuellement implantée devant le lavoir afin de la repositionner sur son côté droit, pour éviter que des voitures ne stationnent et bloquent la sortie d'un chemin privé.

- reboucher les dégradations de la chaussée (nids-de-poule) de la rue des Écoles dans l'attente de sa réfection complète.

Ces deux demandes ont reçu un avis favorable de principe de la commune et seront transmises aux services techniques afin d'en étudier la faisabilité et la programmation.

Certains habitants ont émis l'idée aussi de créer une mini zone « BMX » avec des bosses à base de terre au centre de la parcelle, sans aménagement en dur.



Réponse de la mairie : A réfléchir sur la faisabilité technique ou pas.

Conclusion

Cette réunion publique a permis de présenter les grandes orientations du projet, d'informer les habitants sur son état d'avancement et de recueillir leurs observations.

Les échanges, nombreux et constructifs, témoignent d'une réelle attente des habitants quant à la création d'un espace public de qualité, répondant aux besoins des familles tout en améliorant la sécurité et le cadre de vie du hameau.

L'ensemble des remarques exprimées sera étudié dans le cadre de la poursuite du projet afin de rechercher les solutions les plus adaptées, dans le respect des contraintes techniques, réglementaires et financières de l'opération.

La mairie sera vigilante au moment du commencement de travaux relatifs à Isere Habitat, afin que la tranquillité et la sécurité des habitants soient respectés.

L'objectif affiché est également de garder l'esprit « village/famille » au sein du hameau.

Un des habitants du hameau a remis à la commune, une proposition d'aménagement, avec

- une aire de jeux beaucoup plus grandes et diversifiées
- la piétonisation de la rue des de la chapelle, à partir du croisement avec la rue des écoles.